



Arras, le 10 juin 2015

Déclaration liminaire intersyndicale à la réunion commune des comités techniques des deux DREAL

Nous contestons la précipitation avec laquelle les réflexions sont menées. Elle nous paraît incompatible avec la recherche d'un service public de qualité et d'une prise en compte de la situation personnelle de chaque agent.

Nous rappelons que le dialogue social consiste à associer, consulter, argumenter, proposer en amont et non pas à se contenter d'informer après coup.

Pour instaurer un dialogue social de qualité, nous demandons que le temps passé par tous soit reconnu et pris en compte formellement dans les objectifs.

Nous demandons des moyens syndicaux supplémentaires.

Nous dénonçons le manque de transparence de la direction et la démagogie des arguments utilisés et présentés à l'ensemble du personnel.

Nous dénonçons la proposition du macro-organigramme imposé par la direction.

Nous demandons une organisation capable d'assurer la pérennité des missions de service public que nous assurons, du niveau d'expertise reconnu ainsi que des implantations géographiques.

Chaque agent doit pouvoir trouver un poste à la mesure de ses attentes, où il peut s'épanouir et évoluer professionnellement, et ce quel que soit son service et son implantation géographique !

Pour cela, il est primordial qu'un équilibre soit trouvé entre la localisation géographique des services, y compris en termes de pilotage.

Nous exigeons dès maintenant des mesures d'accompagnement à la hauteur, et notamment pour les agents !

Nous ne nous contenterons pas des mesures d'accompagnement classiquement proposées !

Nous vous informons que nous organiserons des HMI (Heures mensuelles d'informations) sur le sujet dès demain.

Les représentants du personnel au CT des deux DREAL.